Conseil des Femmes
francophones de Belgique asbl

RAPPORT D'ACTIVITÉS 2023

Conseil des Femmes Francophones de Belgique, A.S.B.L.
Siège : 10 rue du Méridien, 1210 Bruxelles

N° d'entreprise : 0408.172.436 - RPM Bruxelles

info@cffb.be TEL 02/229.38.21

Conseil des Femmes Francophones de Belgique

Le Conseil des Femmes Francophones de Belgique base ses travaux sur la Déclaration de Beijing -Pékin+25 ainsi que la Convention d'Istanbul.
Le programme d'action trace les lignes à suivre pour éliminer tous les obstacles qui empêchent les femmes de jouer un rôle actif dans tous les domaines de la vie publique et privée en participant pleinement, et sur un pied d'égalité, à la prise de décisions dans les domaines économique, social, culturel et politique.

Objectifs stratégiques poursuivis par nos membres, sections et commissions de travail regroupant des représentantes de nos associations membres et des expert.e.s :

1. Améliorations des conditions socio-économiques

1.1. Commission Socio-économique

Au cours de l'année 2023, la commission Socio-économique a travaillé sur plusieurs dossiers récurrents, à des niveaux différents selon l'implication possible et opportune. Les sujets que traite la commission sont nécessairement liés à l'actualité politique et destinés à faire prendre en considération nos revendications de manière concrète.

1. Statut du chômeur cohabitant/ discrimination entre cohabitants et isolés

- Participation financière au recours devant la Cour Constitutionnelle (Aff. Jammar).
- Intervention de la présidente de la commission au Conseil syndical de la FGTB Bruxelles lors de la journée du 8 mars 2023.
- Communiqué de presse commun pour la plateforme' stop au statut du cohabitant rédigé par le CFFB : https://www.cffb.be/communique-de-presse-cour-constitutionnelle-reconnaitrait-elle-enfin-le-caractere-discriminatoire-du-statut-cohabitant/
- Note de commentaires sous arrêt Cour constitutionnelle du 14 décembre 2023 et article « Quand le droit n'est pas juste », (mars 2024).

2. Temps partiel

- Une des propositions de modification législative de cet avis (heures complémentaires) a fait l'objet d'une proposition de loi à la rédaction de laquelle la présidente a contribué, actuellement en commission sociale de la Chambre.
- Conférence nationale pour l'emploi 2023 : la présidente a exposé la genèse et les propositions du CFFB et du CEC https://evenements.emploi.belgique.be/sites/default/files/content/events/Quel%20partage%20du%20temps%20de%20travail%20%20Retour%20sur%20l%27emploi%20à%20temps%20partiel%20-%20Dominique%20Devos.pdf

3. Mesures d'économies en matière de congé, interruption de carrière et crédit temps

L'arrêté du 26 janvier 2023 a introduit une série de restrictions aux droits d'accès à plusieurs congés ainsi que le montant des allocations d'interruptions de carrière et crédit temps. Soutien au recours introduit par les syndicats par une contribution juridique en droit de l'égalité. (Affaire en cours devant les tribunaux).

4. Pension

- Co-rédaction avec les syndicats de la protestation contre l'introduction d'une condition supplémentaire de 20 ans de « travail effectif » dans le calcul de la pension. Seuls quelques congés (maternité, palliatif, pause d'allaitement et l'inactivité due à un handicap), seront assimilés à un emploi effectif. Près de 4% des femmes subiraient une perte de revenus, en moyenne, ces femmes perdent 440€ de pension par an.
- Dimension familiale de la réforme des pensions : approbation de l'avis 170 (juillet 2023) du Conseil de l'Egalité des Chances entre les Hommes et les Femmes en réaction à l'avis du CNT et du Bureau du Plan (https://conseildelegalite.be/media/473/download?inline).
- Communiqué de presse « le pouvoir des hommes s'appuie sur la patience des femmes » (https://www.cffb.be/communique-de-presse-cour-constitutionnelle-reconnaitrait-elle-enfin-le-caractere-discriminatoire-du-statut-cohabitant)

5. Plateforme créances alimentaires

- Collaboration à la « plateforme créances alimentaires » et adhésion aux revendications relatives aux créances non payées (Ligue des Familles).
- Participation au projet d'étude fédéral « création d'un fond universel ».

6. Droits sociaux des personnes TDS

- Approbation d'un avis 170 du CEC portant sur l'avant-projet de loi du gouvernement.
- Interpellation au sujet des maladies professionnelles des TDS.

7. Loi modifiant les lois de 2007 (racisme / genre/ autres discriminations)

- Approbation de l'avis 168 du Conseil fédéral de l'Egalité des Chances entre Hommes et Femmes (loi du 28 juin 2023).

1.2. Université d'automne sur la thématique des familles monoparentales

Après la crise sanitaire, nous sommes désormais confrontées à des crises énergétiques et économiques qui ont des répercussions disproportionnées sur les femmes. Ce phénomène découle de nombreuses injustices, qui sont au cœur du travail entrepris par le CFFB et qui sont intégrées à notre mémorandum. Il s'agit notamment de l'inégalité salariale, des pensions insuffisantes, ainsi que de la prédominance des femmes parmi les familles monoparentales, qui se retrouvent à supporter seules les charges liées au logement et à l'éducation de leurs enfants.

On sait que les femmes seules avec enfants et les hommes seuls avec enfants ne vivent pas leur monoparentalité de la même manière et cela mériterait d'être mieux analysé afin de contrer, ou mieux, d'éviter les préjugés.

C'est pourquoi, le CFFB a fait le choix de se pencher sur cette réalité en organisant, le 6 octobre 2023, sa quatrième édition de son Université d'automne autour de la thématique des familles monoparentales et leurs enjeux. L'objectif de cette matinée était d'accueillir des réflexions libres et bienveillantes afin de formuler des recommandations pour améliorer la vie des familles monoparentales.

Avant de plonger dans les détails des interventions, nous avons été honorées de débuter cette journée par un mot de la Secrétaire d'Etat chargée de l'égalité des chances, témoignant de l'importance cruciale accordée à la question des familles monoparentales. Le soutien institutionnel est une étape essentielle vers des politiques inclusives et équitables.

Ensuite, Lila Jibran de l'association des mamans solos, nous a partagé son témoignage sur la lutte quotidienne pour la pension alimentaire et la dure réalité que vivent de nombreux parents monoparentaux. Ce récit humain a offert un éclairage indispensable sur les obstacles auxquels sont confrontés ces parents, bien au-delà des considérations purement économiques.

Il s'en est suivi les interventions spécialisées abordant deux thèmes majeurs. Maud Nautet, du Conseil supérieur de l'emploi, a exploré la participation des femmes au marché du travail en Belgique, soulignant l'importance d'une perspective de genre dans le monde professionnel. Alexandra Woelfle, de La Ligue des Familles, quant à elle, a apporté une expertise sur la (difficile) conciliation vie professionnelle/vie familiale des familles monoparentales, offrant des solutions et des recommandations concrètes.

Les conclusions ont été présentées par la présidente de la commission socio-éco du CFFB, Dominique Devos, apportant une synthèse perspicace des discussions et mettant en évidence des pistes d'action pour améliorer la vie des familles monoparentales.

Enfin, en guise de clôture, la présidente a présenté le nouveau logo du CFFB. Cette nouvelle identité visuelle symbolise notre engagement continu envers la promotion des droits des femmes et l'égalité des genres.

https://www.cffb.be/quatrieme-edition-de-l-universite-dautomne-du-cffb-les-familles-monoparentales-et-leurs-enjeux/
https://www.cffb.be/nouveau-logo-du-cffb/

2. Lutte contre les violences faites aux femmes

2.1. Journée internationale pour l'élimination des violences à l'égard des femmes

Ce 26 novembre 2023, à l'occasion de la Journée internationale de lutte contre les violences faites aux femmes, et à initiative de « Mirabal Belgium », nous nous sommes mobilisées une nouvelle fois en nombre et ce, pour la 7e année consécutive.

Dans un contexte alarmant de doutes et d'insécurité au sein d'une société où l'on croit que les femmes sont responsables des violences qu'elles subissent, ces violences prennent place dans tous les espaces de la vie des femmes : dans la rue, en famille, au travail, dans l'intimité de leur vie privée ainsi que dans les sphères juridiques et politiques. Les violences sexistes nous concernent tous et toutes.

Il y a eu des progrès (loi « Stop Féminicide », création de 6 CVPS supplémentaires), mais ce n'est pas suffisant. Les chiffres montrent qu'au moins 24 femmes ont été assassinées en Belgique durant cette année 2023, sans compter les autres formes de violence.

C'est pourquoi, le Conseil des Femmes Francophones de Belgique était présent à nouveau dans les rues le 26 novembre auprès d'autres associations pour lutter contre les violences faites aux femmes.

Cette année encore, les associations membres de « Mirabal Belgium » ont voulu, à travers cette mobilisation, susciter un « changement des mentalités et des pratiques pour garantir la sécurité, l'intégrité, l'autonomie de toutes les femmes. Il s'agit là d'une responsabilité collective de l'ensemble de la société afin d'obtenir un engagement plus concret et efficace des pouvoirs publics ».

Appel de Mirabal
https://www.cffb.be/manifestation-nationale-de-lutte-contre-les-violences-faites-aux-femmes-du-26-11/

https://mirabalbelgium.wordpress.com/

Les revendications
https://www.cffb.be/wp-content/uploads/2023/11/Revendications-2023.pdf

2.2. Commission Arts et culture

La commission a travaillé en collaboration avec l'association française « Libre Vue » à la mise en route du projet « Blessures de Femmes », lancé en 2003 par la photographe et réalisatrice Catherine Cabrol, suite au décès de son amie Marie Trintignant, tuée par son compagnon Bertrand Cantat.

Blessures de Femmes est une œuvre d'images et de paroles pour dénoncer toutes les formes de violences faites aux femmes. La partie « images » comprend des séries de portraits photographiques de femmes accompagnés de leurs témoignages. Chaque série est réalisée sur un territoire spécifique dont les victimes sont issues.

Le CFFB et sa commission Arts et Culture ont souhaité soutenir ce projet qui s'adressait cette fois aux femmes francophones de Belgique. Car en 17 ans d'existence, cette production artistique plurielle a permis de libérer la parole de plus de 100 femmes et de sensibiliser le grand public à travers 87 expositions mais aussi par le biais de films courts, d'un livre et de 5 lectures « Paroles d'Hommes pour Blessures de Femmes » où dans des lieux prestigieux des acteurs engagés portent cette parole pour aller plus loin et marquer durablement les esprits.

Dans un premier temps, le projet a consisté à développer la partie exposition « Blessures de Femmes ». Les portraits des femmes et leurs témoignages ont été exposés, du 4 au 13 novembre 2022 à Bruxelles, dans les vitrines des magasins des Marolles et ensuite, du 16 novembre au 7 décembre 2022, dans l'Atrium du Parlement de la Fédération Wallonie-Bruxelles.

L'exposition « Blessures de Femmes » est un formidable outil de sensibilisation et de visibilisation des violences faites aux femmes. Los de l'exposition au Parlement de la Fédération Wallonie-Bruxelles, de nombreuses classes d'élèves âgés entre 15 et 18 ans sont venus la voir. Cela a

permis un espace de dialogue et de conscientisation nécessaire et important. Il en a été de même quand les photos ont été affichées dans les vitrines des commerçants.
Cette exposition dans un lieu public et ouvert a permis de sensibiliser un bon nombre de personnes qui n'auraient sans doute pas été voir l'exposition dans un lieu fermé.

En 2023, l'exposition a continué de voyager à travers la Wallonie. Elle a été visible à l'Athénée royale Ernest Solvay de Charleroi du 6 au 17 mars 2023 et à l'Aula Magna de Louvain-la-Neuve dans le cadre du colloque « Les femmes impactées par les crises : Penser l'avenir dans l'urgence du présent » organisé par le collectif des femmes et au PAC de Tournai du 6 au 30 novembre 2023.

2.3. Participation au comité de pilotage pour le CFFB sur l'évaluation de l'IEFH sur la nouvelle loi dépénalisant la prostitution et le proxénétisme

Dans le cadre de ces compétences, l'Institut mène une importante étude sur l'existence du travail du sexe et la situation des travailleurs du sexe en Belgique, ainsi que sur l'impact de la loi du 21 mars 2022 (dépénalisation) sur ces deux éléments. L'étude est menée par une équipe multidisciplinaire dirigée par le professeur Stef Adriaensens (KUL). Comme nous considérons qu'une coopération constructive avec la société civile est très importante, le CFFB a été invité à siéger au comité de pilotage de la présente étude.

3. Le corps des femmes et le droit à la santé

Depuis 2015, le Conseil des Femmes alerte régulièrement l'opinion publique sur les risques de nouvelles lois qui touchent uniquement les femmes et comportent des risques pour leur autonomie de décision, particulièrement en ce qui concerne leurs grossesses et la maternité.

3.1. Droit à l'Interruption Volontaire de Grossesse

Le CFFB est membre, depuis sa création d'Abortion Right, une plateforme de vigilance et d'action pour le maintien des acquis, garantir le droit à l'avortement et au libre choix. Elle réunit les fédérations de centres de planning familial francophones et néerlandophones ainsi que des associations féministes et de défense des droits humains.

En 2023, la plateforme Abortion Right s'est réunie à plusieurs reprises pour organiser ces différentes actions de l'année :

- 31 janvier
- 23 mars
- 25 avril
- 13 juin

Le CFFB avec la Plateforme Abortion Right a poursuivi son lobbying auprès des politiques en vue d'améliorer les conditions de la loi sur l'IVG en rédigeant un mémorandum commun à tous les membres de la plateforme, en visibilisant les 25 recommandations du rapport des expert.e.s et en organisant une action de mobilisation le 28 septembre 2023.

A l'occasion de la journée mondiale de lutte contre le droit à l'avortement, le Centre d'Action Laïque en collaboration avec de nombreuses associations belges et internationales actives dans le champ des droits sexuels et reproductifs dont le CFFB, a décidé de se mobiliser à Bruxelles.

Nous nous devions d'unir nos voix pour défendre le droit fondamental qu'est l'accès à l'avortement, pour protéger la santé et la dignité des femmes, et pour garantir leur autonomie de décision.

À cette occasion, une conférence a été organisée au Parlement européen de 12h à 14h suivi d'un rassemblement de 16h30 à 19h sur la place du Luxembourg avec représentant.e.s européen.ne.s qui ont témoignés des difficultés d'accès à l'IVG dans leur pays.

Mémorandum

https://www.abortionright.eu/2023/09/26/memorandum-de-la-plateforme-abortion-right-elections-belges-2024/

Le programme complet

https://28sept.abortionright.eu/

Articles de presse

https://www.abortionright.eu/2023/09/26/communique-de-presse-28-septembre-2023-mobilisation-pour-le-droit-a-lavortement-un-combat-universel-qui-nous-concerne-tou%c2%b7tes/

https://www.cffb.be/communique-de-presse-journee-mondiale-pour-le-droit-a-lavortement-le-cffb-demande-aux-deputes-de-suivre-les-recommandations-des-experts/

https://www.7sur7.be/belgique/de-plus-en-plus-de-pays-le-bafouent-plus-dune-centaine-de-femmes-revendiquent-le-droit-a-livg-place-du-luxembourg~a12e8d86/

https://www.lespecialiste.be/fr/actualites/la-plateforme-abortion-right-se-mobilise-pour-defendre-le-droit-a-l-ivg-en-europe.html

https://www.lesoir.be/539956/article/2023-09-28/bruxelles-un-rassemblement-organise-loccasion-de-la-journee-internationale-pour

3.2. Colloque « Grossesses et maternités »

Le 9 mars 2023, à l'occasion de la journée internationale des droits des femmes, la commission Ethique du CFFB, en partenariat avec le Centre d'Action Laïque et avec le soutien d'Equal Brussels, a organisé un colloque intitulé : **« Grossesses et maternités, comment garantir l'autonomie de décision des femmes aujourd'hui en Belgique ? ».**

L'objectif de colloque était de faire un état des lieux de la situation, d'éclairer les points aveugles des parcours vécus par les femmes en Belgique, qu'il s'agisse de grossesses désirées ou non désirées, de l'assignation à maternité et du refus de devenir mère, du sabotage contraceptif, des entraves à la stérilisation volontaire ou encore des violences en période de grossesse, que ce soit au sein de la famille, au travail ou lors de prises en charge médicales non respectueuses.

Outre un état des lieux et la reconnaissance des bonnes pratiques, les discussions et présentations ont permis de rédiger une série de recommandations concrètes dans le but d'améliorer le cadre légal ainsi que la pratique de terrain.

Cet objectif a été atteint à la fois par l'organisation de trois tables de discussion (Grossesse non désirée ou refus de maternité, points aveugles et contrôle social, Grossesse désirée et autonomie de décision des femmes, l'autonomie reproductive des femmes dans la législation belge d'un point de vue féministe) et également par la présence aux tables de nombreux.ses professionnel.le.s de la santé, représentant.e.s du secteur associatif, juriste, etc.

Parmi les participant.e.s, nous avons réussi à toucher de nombreux.ses professionnel.le.s dans le secteur de la santé (sage-femme, infirmière, gynécologue psychologue, chef de service, accueillant.e.s en planning, etc.) mais également des représentant.e.s du monde associatif comme les fédérations de planning, la plateforme pour une naissance respectée et également plusieurs étudiant.e.s en étude de sage-femme ou en étude de médecine.

Les échanges durant la journée et les recommandations formulées en conclusion du colloque ont permis de donner une impulsion positive et concrète pour des actions futures dans le secteur médical et politique.

Actuellement, nous sommes occupées à la réalisation des actes de colloque afin de partager les résultats de nos travaux avec un public plus large et sensibiliser aux enjeux des grossesses et de la maternité.

Site internet
https://www.cffb.be/colloque-du-9-mars-grossesses-et-maternites/
https://www.abortionright.eu/

3.3. Commission Violences

Au cours de l'année 2023, la commission, en partenariat avec Synergie Wallonie pour l'égalité entre les femmes et les hommes, a travaillé sur la réalisation d'une étude visant la mise en place d'une campagne de sensibilisation afin de lutter contre les violences gynécologiques et obstétricales.

Ce projet nommé, **« Étude et campagne de sensibilisation pour lutter contre les violences gynécologiques et obstétricales »**, a été financé par les Ministres des Droits des femmes, de la Fédération Wallonie-Bruxelles (Bénédicte Linard), de la COCOF (Barbara Trachte) et de la Région Wallonne (Christie Morreale) dans le cadre d'un appel à projets issu du plan intra-francophone de lutte contre les violences faites aux femmes (2020 - 2024).

Le projet s'est déroulé en trois phases :

1. Recherche documentaire sur les VGO

2. Identifier la problématique des VGO
3. Création d'outils de communication pour alimenter une campagne de sensibilisation vers le tout public « femmes »

Phase 1 : recherche documentaire sur les VGO

La première phase a consisté en une recherche documentaire visant à mieux définir ce type de violences en Belgique francophone afin de connaître les manières dont celles-ci s'exercent sur les femmes et de mieux cerner leurs impacts.
La recherche documentaire réalisée a permis, notamment, de construire le questionnaire du sondage.

Phase 2 : identifier la problématique des VGO

Cette deuxième phase avait pour objectif d'identifier le phénomène des VGO et ses éventuelles relations avec d'autres formes de violences. Elle a comporté deux axes :

Axe 1 : réalisation d'une étude quantitative et qualitative auprès de femmes ou filles à travers :

- un sondage en ligne
- des groupes de paroles organisés à Bruxelles et en Wallonie
- des entretiens individuels

Les résultats de cette étude ont été présentés lors des colloques (Bruxelles et Namur) réunissant les associations, le monde médical, et le monde académique/professoral.

- Bruxelles : le 27 novembre 2023 – Amazone 10 rue du Méridien - 1210 Bruxelles
- Namur : le 1er décembre 2023 – Cap Nord, 8, Boulevard du Nord - 5000 Namur

Axe 2 : **réalisation d'une approche qualitative des professionnel.le.s de la santé afin appréhender leur point de vue**

Cette partie, réalisée sur base d'entretiens, échanges ou débats avec des professionnel·le·s de la santé, va nous permettre, sans un second temps, d'élaborer des outils de sensibilisation pour ce public spécifique.

Phase 3 : création d'outils de communication pour alimenter une campagne de sensibilisation vers le tout public « femmes »

Durant cette année 2023, des outils visant la sensibilisation d'un « large public - Femmes » ont été élaborés et imprimés. Ces outils doivent, dans un second temps, être utilisés dans le cadre d'une vaste campagne de sensibilisation en Fédération Wallonie-Bruxelles. La mise en place de cette campagne fera l'objet des travaux de la commission de 2024. Elle sera coordonnée par Synergie Wallonie pour l'égalité entre les femmes et les hommes dans le cadre d'un partenariat.

Identification et concept des outils crées.

Deux outils ont été créés :

- Une affiche format A4 comprenant un « Bingo »
- Un folder à plis explicitant les cases du Bingo

Le concept de ces outils est inspiré des Bingos féministes qui détournent le jeu populaire pour dénoncer les propos sexistes et mysogines dans la vie quotidienne. Ils répondent à certains enjeux :

- **Engagement du Public** : les jeux de Bingo sont familiers et populaires, ce qui les rend attractifs pour le grand public. L'utilisation de cette forme de jeu dans une campagne de sensibilisation attire l'attention des personnes qui peuvent ne pas être directement impliquées dans le domaine de la santé, mais qui sont intéressées par des activités ludiques.

- **Légèreté et Accessibilité** : le Bingo est souvent associé à des moments de détente et de légèreté. En l'appliquant à une campagne sérieuse sur les VGO, le souhait était de créer une occasion d'aborder un sujet difficile de façon moins intimidante. Cela peut aider à briser les barrières émotionnelles qui empêchent certaines personnes d'aborder ces questions.

- **Positivité** : le Bingo des situations positives liées aux soins gynécologiques et obstétricaux met l'accent sur les actions respectueuses et bienveillantes. Cela encourage un discours positif et valorisant, ce qui est essentiel pour promouvoir des pratiques médicales respectueuses des droits des patientes.

Site internet

https://www.cffb.be/invitation-aux-colloques-quelles-sont-les-pistes-pour-lutter-contre-les-vgo/

4. Le genre dans l'enseignement

4.1. Commission Enseignement

La commission Enseignement a connu une année 2023 riche en activités et en évolutions.

La commission continue de bénéficier d'une composition pluraliste et diversifiée, rassemblant des membres de différentes associations et institutions engagées dans la promotion de l'éducation et de l'égalité des genres.

Au cours de l'année 2023, les membres de la commission se sont réunies à plusieurs reprises pour discuter de sujets pertinents et préparer des actions concrètes.

Les réunions ordinaires ont été l'occasion de :

● Réfléchir aux orientations de la commission, notamment le choix des thématiques à aborder, les institutions à contacter et les réactions à l'actualité

● Préparer des courriers et des notes destinés aux décideurs - décideuses politiques et responsables en matière d'éducation

● Organiser des rencontres avec des intervenant.e.s extérieurs

● Échanger des informations provenant des diverses expériences et expertises des membres

De plus, des réunions-rencontres ont été organisées pour explorer diverses problématiques liées au genre dans l'éducation, élargir le réseau de personnes sensibilisées et repérer des opportunités d'intervention.

<u>En 2023, les rencontres suivantes ont été tenues :</u>

9 mars : réunion de départ de Nadine Plateau.

30 mars : Nathalie Grandjean, philosophe féministe travaillant au FNRS est venue nous parler des sciences et du numérique.

22 juin : Julie Henry, cheffe de projets STEAM à l'Université de Namur est venue nous parler des STIM/STEM/ STEAM visant à augmenter la participation des filles aux STIM (Sciences, Technologies, Ingénierie et Mathématiques).

5 octobre : présentation du mémoire : La place de la dimension de genre dans la réforme actuelle de la formation initiale des enseignant.e.s en communauté française de Belgique par Nina Plateau + vision à moyen terme pour la commission genre.
23 novembre : présentation de Bruzelle et des projets menés comme règle de trois en duo afin de parler de la commission et de notre vision.

14 décembre : présentation des Grenades reportée par manque de disponibilités des membres le jour même.

Activités de la Commission Enseignement

Elle a poursuivi ses activités et son engagement en faveur de l'égalité des genres dans le domaine de l'éducation. Les principales actions entreprises sont les suivantes :

● Lobbying pour l'intégration de la dimension genre dans les réformes éducatives : La commission a continué de plaider en faveur de l'intégration effective de la dimension genre dans les réformes éducatives en cours, notamment en soutenant la présence d'expert.e.s en genre au sein des groupes de travail du Pacte d'excellence et de la Formation Initiale des Enseignant.e.s (FIE).

● Analyse des textes liés au Pacte d'excellence et à la FIE : poursuite du travail d'analyse des textes et des référentiels liés au Pacte d'excellence et à la réforme de la FIE. Cette analyse vise à identifier les opportunités d'intégration de la perspective de genre dans ces réformes.

● Recommandations pour la mise en œuvre de la réforme de la FIE (2023) : La commission a engagé des discussions et élaboré des recommandations spécifiques pour orienter la mise en œuvre de la réforme de la Formation Initiale des Enseignant.e.s en 2023. Ces recommandations visent à promouvoir l'inclusion du genre dans la formation des enseignant.es.

● Répondre aux demandes du public : nous avons été contactées par des associations afin de fournir des informations sur les cours de récréation par exemple.

L'année 2023 a été marquée par la poursuite des actions de plaidoyer, d'analyse et de sensibilisation menée par la commission en faveur de l'égalité des genres dans l'éducation. Les rencontres avec des intervenant.e.s extérieurs ont permis d'enrichir notre réflexion, tandis que l'arrivée de nouveaux membres a renforcé notre engagement envers cette cause cruciale. Nous continuerons à œuvrer pour un système éducatif inclusif et égalitaire en 2024.

5. Le CFFB à l'international

5.1. Le 8 mars 2023– Journée Internationale des droits des femmes

Marche Mondiale des Femmes

En 2023, pour la journée internationale des droits des femmes, la Marche Mondiale des Femmes – Belgique a dit stop aux violences économiques qui plongent des femmes dans la précarité. 5 ans après « Me-too », la parole de femmes s'est libérée, cependant, nous vivons toujours dans un contexte socio-économique et politique en état de crise permanent dont les conséquences ne sont pas neutres du point de vue du genre. Tant les mesures de restriction sanitaire que les politiques d'austérité ou encore le manque de vision à long terme de l'État ont aggravé les conditions de vie des femmes, la répartition inégale du travail du « care », et limitent leur autonomie, les maintenant dans la précarité et renforçant un continuum de violences. Nous avons réclamé une économie féministe, durable où, partout, la vie humaine, le bien-être de toutes et tous, l'égalité effective des droits et le respect de l'environnement priment sur les mécanismes du marché, du productivisme et de la recherche du profit au bénéfice d'une minorité. La lutte féministe anticapitaliste pour une autre organisation du travail et pour une relation harmonieuse avec la nature (écoféminisme) requiert également une transition vers un modèle énergétique plus juste, équitable et durable.

En 2023, la manifestation s'est déroulée à la gare Centrale et ses alentours avec plusieurs interventions et animations.

L'équipe du CFFB était présente à Bruxelles.

Pour retrouver les revendications

https://www.cffb.be/wp-content/uploads/2023/02/MMF-revendications-2023-.docx.pdf

Site internet

http://www.marchemondialedesfemmes.be/index.php/fr/
https://www.cffb.be/communique-de-presse-manifestation-nationale-a-loccasion-de-la-journee-internationale-de-lutte-pour-les-droits-des-femmes-8-mars-2023/

Réseaux sociaux

https://www.facebook.com/MMF.WVM

5.2. Lobby Européen Des Femmes (LEF)

Le CFFB poursuit son engagement au sein du Lobby Européen des Femmes.

Viviane Teitelbaum est membre de l'Observatoire LEF sur les violences envers les femmes, pour le CFFB et le NVR.

Travail effectué au sein de la commission violences du LEF en 2023

- Participation aux réunions de l'Observatoire des Violences en ligne ;
- Participation aux réunions de « Brussels Call » dont le CFFB est membre et qui travaille sur le modèle égalitaire (abolitionniste) sur la prostitution et l'exploitation sexuelle ;
- Participation au travail sur la nouvelle directive européenne sur les violences faites aux femmes et contribution aux amendements qui ont été envoyés ;
- Présentation au sein de l'Observatoire sur le nouveau code pénal sexuel et la nouvelle approche sur la prostitution en Belgique et les conséquences ;

Co signature du courrier de l'appel de Bruxelles sur « Protect Women and Children from sexual exploitation now and tomorrow ».
Co signature de différents courriers vers l'UE comme pour l'EU Anti-Trafficking Coordinator
Communiqué de presse suite au vote du rapport dans la commission FEMM sur la prostitution en juin 2023.

5.3. Participation au CECIF (Conseil Européen du Conseil International des Femmes

En mai 2023, le CECIF a organisé une 2ème AG et une AGE pour la modification de ses statuts à Lisbonne.

Lors de ces AG et AGE à Lisbonne, y étaient présentes pour le CFFB : Isabelle Kempeneers, représentante du CFFB mais aussi Sylvie Lausberg et Viviane Teitelbaum, respectivement secrétaire générale et présidente.

Un rapport d'activités a été présenté et mis en ligne sur le nouveau site du CECIF (http://cecif-ecicw.com).

En ce qui concerne les représentations internationales du CECIF : Sylvie Lausberg et Viviane Teitelbaum ont assisté à l'AG du LEF pour le CECIF.

Viviane Teitelbaum a été élue à la fonction de vice-présidente du LEF pour le CECIF en mai 2023.

Sylvie Lausberg représente le CECIF au sein du LEF pour la task force droits sexuels et reproductifs et au sein de la plateforme abortion right.

5.4. CSW 67 - Commission de la Condition de La Femme –ONU Femmes

La Commission de la condition de la femme des Nations-Unies, la CSW 67 a eu lieu du 5 au 10 mars 2023.

La préparation de la CSW a débuté fin d'année 2022 et puis début 2023 avec les Affaires Etrangères mais dès le mois d'août l'avis de la CCGD auquel le CFFB a contribué était prêt. Voir plus bas CCGD.

<u>Déroulement</u>

- 6 **mars** : Briefing pour la délégation belge sur l'organisation pendant la semaine à venir et une présentation des membres ainsi que sur l'état d'avancement des négociations sur les conclusions agréées.
  Cela se passait en présence de l'Ambassadeur et des ministres Bénédicte Linard et Nawal Ben Hamou.

  Ouverture session CSW67 en présence de Guttierez.

  Notre représentante Viviane Teitelbaum a assisté dans l'après-midi à deux panels : « Womens empowerment through Education and training in the digital age » et « She decides, Achieving Gender Equality Through Comprehensive Sexuality Education ». Deux panels qui ont été très intéressant par rapport à l'EVRAS, les droits sexuels et reproductifs.

- **7 mars** : Viviane a pris la parole au panel organisé e.a. par le CIF en tant que présidente du CECIF et représentante du CFFB.

- **8 mars** : un évènement a été organisé dans le grand hémicycle de l'ONU pour célébrer les droits des femmes et mettre en avant la nécessité d'un monde digital inclusif en termes d'innovation et de technologies pour l'égalité des sexes.

- **9 mars :** Viviane Teitelbaum, en tant que représentante du CFFB, a accompagné la Secrétaire d'Etat, Nawal Ben Hamou, à des visites de terrain. Elles ont commencé par un centre pour femmes sans abris qui accueille des femmes à des différents stades de précarité et les accompagne en fonction de leurs besoins dans des programmes à court, moyen ou plus long terme. C'était très intéressant de pouvoir comparer les modes de financement, d'accueil, et de réinsertion dans la vie. Ces femmes peuvent être victimes de trauma, d'un accident de la vie, de violences conjugales, de problèmes de santé mentale ou d'un parcours lié à l'immigration. Des solutions adaptées sont proposées dans différents modules. Ensuite, elles ont été visitées un commissariat de police qui a un équivalent des EVA chez nous ; la police a expliqué comment ils abordent les victimes et les auteurs de violences, l'accueil dans les commissariats, les déplacements vers les lieux de violences ou encore les suivis mis en place.

- **10 mars** : début des négociations sur les conclusions agréées.
  L'Iran ayant été exclu de la CSW, il a pris bien plus souvent la parole que pendant les CSW précédentes, mais de l'avis de nombreux.ses participant.e.s symboliquement c'était très très important.

  Malheureusement tant le Vatican que les pays comme la Syrie, l'Egypte, l'Irak, la Russie et certains pays africains continuent à avoir un discours très conservateur sur les thématiques qui touchent directement au corps des femmes, à leur indépendance et pouvoir de décision tout comme sur les structures familiales.

  Concernant les technologies et leurs usages, l'écart dans les discours entre pays plus développés et pays du Sud étaient très marqués et assez loin des préoccupations des associations présentes qui ont plus axé leurs évènements et leurs discours sur l'accessibilité aux technologies, à l'éducation et sur les violences qui sont un frein pour les filles et les femmes, alors que leur apport peut contribuer positivement aux sociétés dans lesquelles elles vivent y compris dans les pays en situation de conflit et de guerre.

<u>Dans le cadre du travail avec la CCGD pour la CSW67 :</u>

A partir de juin 2022, le CFFB a commencé à rédiger un avis préliminaire pour la CSW 67 de mars 2023 à laquelle le CFFB a participé via la présence de Viviane Teitelbaum.

Note de débriefing

https://argo-ccgd.be/evenements/detail/debriefing-de-la-67eme-session-de-la-commission-de-la-condition-de-la-femme-des-nations-unies-csw67

5.5. Travail au sein du Conseil Consultative Genre et Développement (CCGD)

Le CFFB est représenté par une membre effective : Viviane Teitelbaum et une membre suppléante : Evelyne Bastin
Le CFFB a participé aux séances plénières et aux réunions de plusieurs groupes de travail.
Le CFFB via Viviane Teitelbaum préside le groupe de travail du CCGD sur « genre et violences ».

Webinaires et Avis

À la demande du cabinet de la ministre de la Coopération au développement, le CCGD a préparé un avis sur les priorités en matière d'égalité de genre pour la solidarité internationale en 2023. Cet avis contient des recommandations pour la rédaction de la note d'orientation solidarité internationale 2023. Les recommandations ont été élaborées sur base des avis et positions antérieurs du CCGD. Le CCGD demande de faire de l'égalité des genres et de l'autonomisation des femmes et des filles une priorité politique, de traduire l'engagement en faveur de l'égalité des genres en budgets et actions concrètes ayant un impact et de miser sur la transparence et l'apprentissage.

Présidentes de commissions

Commission Arts et culture	
Commission Droits des femmes et Interculturalité	Latifa Aït-Baala
Commission Enseignement	Delphine Michel
Commission Éthique	Sylvie Lausberg
Commission Politique et lois	
Commission Relations internationales et Europe	Viviane Teitelbaum
Commission Santé	
Commission Socio-économique	Dominique Devos
Commission Violences	Dominique Deshayes et Reine Marcelis
Commission Jeunes	

Mandats et représentations

Conseil de l'Egalité des chances entre hommes et femmes	**Effective** : Reine Marcelis **Suppléante** : Dominique Deshayes
Conseil consultatif pour l'égalité des chances pour les femmes et les hommes de la Région Bruxelles-Capitale	**Effective** : Dominique Deshayes **Suppléante** : Laëtitia Custinne
Conseil consultatif Genre et Développement et Plateforme Be-Gender	**Effective** : Viviane Teitelbaum **Suppléante** : Evelyne Bastin
Plateforme créances alimentaires	**Effective** : Dominique Devos
Plateforme Résolution 1325	**Effective** : la présidente
Plateforme Abortion Right	**Effective** : Dominique Deshayes
Conseils consultatifs d'égalité femmes/hommes de Liège, de Charleroi	**Membre**
Marche mondiale des femmes	**Membre de la coordination nationale et de l'OA :** la présidente
Lobby Européen des Femmes	**Observatoire des violences :** Viviane Teitelbaum
Conseil International des Femmes	**Membre**
Conseil fédéral du développement durable	Salma Haouach
Centre européen du Conseil International des femmes	Isabelle Kempeneers